

Conseil général de Val-de-Travers Émotions et éloges pour la « der » de Frédéric Mairy

Lundi dernier, le législatif de Val-de-Travers a validé une demande de crédit pour réaliser les études préliminaires pour assainir le pavillon scolaire rue des Collèges 8 à Couvet, ainsi que plusieurs modifications de règlements. Surtout, cette séance était la dernière de Frédéric Mairy en tant que conseiller communal.



Parfois, le sujet majeur d'une séance du Conseil général ne figure pas à l'ordre du jour. Ce fut le cas, lundi soir, à Couvet, où les autorités de Val-de-Travers ont fait leurs adieux et rendu un chaleureux hommage au conseiller communal Frédéric Mairy pour sa dernière séance avant son entrée en fonction au Conseil d'État. Toutefois, les conseillers généraux se sont d'abord penchés sur différents rapports de l'exécutif, et notamment sur une demande de crédit de 188'000 francs pour la réalisation d'études préliminaires nécessaires pour l'assainissement énergétique et la mise en place d'un ascenseur du bâtiment scolaire, sis rue des Collèges 8 à Couvet.

L'ensemble des groupes politiques ont souligné la nécessité d'assainir le pavillon scolaire et d'y adjoindre un ascenseur. Seul le PLR, par la voix de Florian Dreyer, bien que « convaincu sur le fond », a émis une réserve quant au calendrier rapide de ces rénovations, en regrettant que le législatif soit amené à voter de « plus en plus de crédits » et appelant les autorités à prioriser leurs investissements futurs. Soumise au vote, la demande fut acceptée par 27 oui contre un avis contraire et aucune abstention. Le Conseil général a aussi validé, à l'unanimité, des modifications du règlement général de la commune et de celui de la distribution de chaleur des chauffages à distance communaux.

Éloges unanimes

Enfin, le législatif a pris connaissance du rapport d'information du Conseil communal relatif au budget 2024 amendé. Pour respecter l'amendement PLR de décembre dernier, l'exécutif a procédé à des économies à hauteur de 300'000 francs, ainsi qu'à la mise en place d'un écart statistique de 500'000 francs, outil utilisé par beaucoup de collectivités publiques. Les groupes ont accueilli favorablement l'option des autorités, le popiste Jean-Noël Bovard saluant son intelligence, même si Olivier Fah-

rni du PLR a noté que la solution comptable n'identifiait pas clairement les postes d'économies.

L'ordre du jour épuisé, les autorités de Val-de-Travers ont pu honorer Frédéric Mairy. Son collègue et président du Conseil communal, Christophe Calame, a rappelé son entrée en fonction le 24 juin 2013 et « plagie » les mots qu'avaient tenus ce dernier lors du départ de son prédécesseur, Jean-Nat Karakash : « *D'échecs il n'y en a point et l'on ne peut que constater avec bonheur que tu es décidément taillé pour tutoyer les sommets !* ». Le socialiste Emil Margot a salué un attachement au Vallon tout sauf anecdotique et relevé les discours impeccables sans notes de Frédéric Mairy, avant de citer un aphorisme qui peut être celui de ce dernier : « *Non, tout n'est pas politique ! Tout est théâtre, même la politique !* ». « *Malgré tout, tu arrives à convaincre* », a ajouté le popiste Philippe Vaucher, en notant une habileté de négociation.

Futur changement : la cravate

Pour le PLR, Alexandre Iseppi a souligné un élu « *toujours à l'écoute et à la recherche de solutions* ». « *Si votre pragmatisme vous suit au Château, cela sera un plus pour notre canton* », a conclu l'UDC Christiane Barbey. Touché par ces hommages, le conseiller communal démissionnaire a remercié les conseillers généraux actuels et passés pour leur engagement. « *Ce fut une chance de travailler à ce poste depuis onze ans, et ce grâce à ceux qui ont porté la fusion dès le début* », a-t-il avancé, avant d'insister sur l'importance du dialogue, du respect et du collectif, dans un contexte démontrant que la démocratie n'est « *jamais acquise* ». Finalement, avec humour, Frédéric Mairy a revêtu une cravate, lui qui est peu coutumier du fait, pour signifier son futur changement de fonction. Une verrée a clôturé cette soirée de Conseil général particulière.

Gabriel Risold

Courrier Val-du Travers

HEBDO

Maison fondée en 1854

Editeurs | Imprimeurs | Montandon Sàrl
Impressum Rédaction :
Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier
+41 32 861 10 28
info@courrierhebdo.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 90.- TTC

Publicité (+ TVA) :
Annonce : Fr. 0.72 le mm. Réclame : Fr. 1.33 le mm
Délai pour le dépôt des annonces :
Lundi à 14 h.
Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

LES TITRES DE LA SEMAINE

Jeudi 22 février 2024 **N°7**

PAGE 3

CINÉMA COLISÉE

Première conférence de la saison à Couvet.

PAGE 9

PAGE COMMUNALE

Ciao Italia ! à la bibliothèque de Longereuse.

PAGE

HOCKEY SUR GLACE

Les gars de Motreff et Pellet trop faibles mentalement.

PREMIER CAHIER

Chronique régionale 2, 3
Les sports 3
Carnet de la semaine 4

DEUXIÈME CAHIER

Les manifestations 5
Salon de l'auto 6
Chronique régionale 6, 7
Où sortir 8

TROISIÈME CAHIER

Infos communales 9
Les emplois/tables 10
Les sports 11
Affaires immobilières 12

3 CAHIERS | 12 PAGES

tous Azimuts!

Le facteur sonnera-t-il trois fois ?

Distribution postale trois fois par semaine et fin du courrier A, voilà les dernières fulgurances intellectuelles du ministre Albert Rösti. Depuis sa prise de fonction, le Bernois a la patate et son imagination turbine à plein pour renverser tout équilibre ou modèle éprouvé.

Dès l'annonce, les libertariens de nos contrées se sont engouffrés dans la brèche. Courrier A ? Archaïque, le secteur privé peut offrir ce service, si demande il y a. Trois passages du facteur : amplement suffisant quand tout envoi a vocation à devenir numérique. Les journaux ? Qui attend encore 11 h pour un canard, espèce en voie d'extinction... Que de condescendance !

Un service public doit bénéficier à tous, surtout à la minorité qui en dépend. Derrière le numérique, il y a serveurs et data center hautement énergivores. Le courrier A garantit que le faire-part, la lettre de deuil ou le mot amoureux arrivent à temps et, pour certains, le facteur est le seul contact humain d'une journée ! N'en déplaise aux faux rationalistes des libertés et du marché.

Touche pas à ma Poste, sinon un jour, le facteur ne sonnera même plus...

Rabov

Décès

M^{me} Catherine Buchs, 76 ans

M^{me} Cosette Alice Hermann,
née Blaser, 74 ans, Genève

M^{me} Vanda Wyss,
née Minisini, 84 ans, Travers

M^{me} Eugenia Spigariol,
dite Maria, 87 ans

Prochain hebdo mercredi

En raison du 1^{er} mars,
le Courrier sera distribué
mercredi 28 février.

Déla de réception des
annonces : lundi 12 h.

En plus dans ce numéro

Le programme complet de la Fête du 24 février, qui se tiendra à Noiraigue ce samedi à 18 h, est encarté dans l'édition de cette semaine.

Les anciens comités du Carnavallon réagissent aux propos jugés faux

Directement attaqués dans l'article paru sur la page Facebook du Carnavallon ainsi que dans le Courrier du Vallon, les anciens comités souhaitent réagir. Des éclaircissements sont nécessaires pour apaiser ces tensions inutiles et rétablir les bonnes informations avec la bonne interprétation des chiffres.

En premier lieu, il est affirmé par l'association du Carnavallon qu'il faut remonter à l'année 2017 pour comprendre comment les réserves de l'association se sont dissoutes. L'édition 2017, soit la 40^e, a été une organisation extraordinaire. Le comité, à l'époque, a élaboré un projet, il est vrai, avec un déficit. Celui-ci se justifiait par la volonté de ne pas thésauriser l'argent du Carnavallon et particulièrement d'offrir un 40^e inoubliable à la population du Val-de-Travers. Il est important de rappeler que ce budget extraordinaire a été validé, en amont de la manifestation, par l'assemblée générale (AG), organe suprême de l'association. L'édition fut lancée et les réactions ont été à la hauteur des efforts fournis par le comité. Le déficit de 29'550.99 francs constaté lors du bouclage a été approuvé par cette même AG déchargeant ainsi le comité et approuvant la bonne gestion de l'association. Il est à noter que l'édition précédant la 40^e s'est bouclée sur un bénéfice de 16'972.78 francs (2016) et que l'édition succédant à l'édition anniversaire s'est clôturée sur un bénéfice de 16'252.95 francs (2018). Dès lors, les compteurs étaient remis à zéro dès la 41^e édition, liquidant le déficit extraordinaire validé par l'AG de 2017.

D'autre part, dans le Courrier du Vallon, deux anciens présidents

affirment que les charges d'infrastructures étaient toujours plus grandes, triplant de volume. Il est vrai qu'en prenant l'année anniversaire en guise de comparaison, tout peut paraître démesuré. Toutefois, comme le confirment les comptes des années 2018 et 2019, l'équilibre financier a été retrouvé très rapidement. Preuve d'une excellente gestion par l'équipe en place à cette époque, maîtrisant les charges d'infrastructures notamment.

Il nous paraît également important de souligner que, lorsque le comité de l'époque prenait les rênes de l'association en 2015, le bilan se montait à 110'506.16 francs. Lorsque cette même équipe a cédé sa place à des nouvelles forces motivées en 2019, le bilan se montait à 121'537.34 francs. La conclusion est sans équivoque. En 2017, 2018 et 2019, le bilan de l'association a toujours été sain.

Les prétendues largesses et dépenses inutiles évoquées sont fausses et malvenues. De manière plus élégante, le comité actuel aurait simplement pu expliquer la situation délicate dans laquelle il se trouve en apportant davantage de transparence. D'autre part, l'annulation de plusieurs éditions, la difficulté d'organiser une manifestation

rentable avec les restrictions liées au Covid-19 ainsi que le contexte actuel sont des arguments que chaque habitante et chaque habitant de notre région peut comprendre.

Inutile dès lors de jeter l'opprobre sur des personnes qui ne sont plus aux affaires depuis plusieurs années. Nous regrettons vivement cette situation et espérons que ces quelques lignes seront les dernières.

L'esprit du Carnavallon doit demeurer et le travail du nouveau comité doit perdurer ! Nous souhaitons sincèrement que l'édition 2024 sera un franc succès et que la population du Val-de-Travers et les sponsors répondront présent durant ce week-end de fête.

Des membres des anciens comités d'organisation (2015-2021) : Anciens coprésident-e-s : *Mélissa Hernandez, Sophie Renaud, Laurent Colomb, Quentin Di Meo et Mike Cortese.*

Anciens membres des comités d'organisation : *Franziska Vuille, Cindy Cortese, Sloane Studer, Christelle Pythoud, Léa Jatton, Elsa Cochand, Daniel Cortese, Dario Camilliti, Simon Degrugillier, Valentin Renaud et Pascal Ruffieux.*

« Bubu » prépare sa tournée 2024

Il y a quatre mois maintenant, nous vous avons parlé du rêve de gosse de Sébastien Hirschy. À savoir l'acquisition d'un tracteur à vapeur de 500 kilos pour transporter les enfants lors des foires. Depuis qu'il a reçu son « Graal » (Bubu) en octobre 2023, tout droit venu d'Angleterre, le Covasson n'a cessé de le bichonner pour le préparer à la saison des foires et des autres fêtes de saison au Val-de-Travers. Nous avons fait un « arrêt au stand » avant sa première sortie qui pourrait avoir lieu le 1^{er} mars, au milieu des marcheurs.



Le premier changement opéré sur le Burrell de 1989 se voit au premier coup d'œil. La cabine recouvrant la mécanique a disparu. Sébastien Hirschy l'explique pour deux raisons : « Il y a d'abord une raison pratique. Cela est tout simplement plus agréable pour conduire. Cette modification a aussi une visée esthétique pour que les observateurs puissent avoir un accès visuel direct à la mécanique qui travaille lorsque le tracteur roule. » Pas bête mais encore fallait-il y penser. C'est à ce genre de petits détails que l'on comprend que le Covasson fait aussi ça pour les autres.

Éviter l'explosion de chaudière

Rappelons qu'il transporte les enfants gratuitement derrière ses véhicules à vapeur depuis plusieurs années. « Avant, c'était avec des locomotives et maintenant c'est encore plus gros. Cela implique des tests sérieux avant toute utilisation car la chaudière est capable d'envoyer jusqu'à 8 bars de pression. » Il vient justement de pratiquer une épreuve hydraulique complète afin de s'assurer qu'aucune fuite ne mettait à mal le fonctionnement de sa machine. « S'il y a des pertes d'eau, la chaudière peut explo-

ser et facilement souffler toutes les personnes présentes dans un rayon de 5 à 8 mètres. Ce n'est pas un jouet. » Parmi les autres nouveautés, le Vallonnien a ajouté un siège de conducteur plus grand pour permettre de « conduire à deux » au côté de son fils Benjamin.

« Bubu » a trouvé son 1^{er} sponsor

Des douilles en bronze ont été ajoutées et le sifflet a été remplacé par une vraie sirène à vapeur pour coller encore davantage aux tracteurs à vapeur d'origine. Le charme sonore s'unit ainsi au charme visuel. « Finalement, la principale évolution est l'ajout d'un wagon capable de transporter cinq enfants en même temps derrière le tracteur. Je peux transporter jusqu'à 550 kilos donc il y a de la marge. » Un sponsor l'a même soutenu dans ce projet. Tout est donc (déjà) en place pour « la tournée 2024 » de « Bubu ». Le tracteur à vapeur de la famille Hirschy sera notamment aux foires de Couvet, à la fête villageoise de Saint-Sulpice, à la brocante Verisia ainsi qu'à Absinthe en fête.

Kevin Vaucher



LETTRES OUVERTES

AVS, la treizième

Les opposants argumentent qu'une treizième rente AVS profiterait également aux riches, donc à ceux qui n'en ont pas vraiment besoin.

Mais qui contraint les riches à accepter cette treizième ? Ne pourraient-ils pas la refuser et l'offrir à l'AVS afin de l'aider à alimenter sa caisse ? Ils en ont certainement le droit, je ne veux pas parler de devoir.

Mais je sais qu'en Suisse les citoyennes et citoyens un peu plus fortunés aiment l'argent, bien plus que leurs compatriotes pauvres. Il ne leur viendrait guère à l'idée de renoncer à une somme dont d'autres auraient vivement besoin pour s'offrir le strict nécessaire afin de mener une vie convenable.

Heinz Salvisberg, Buttes

Quand la Fée remporte plus que la jeunesse

Messieurs les conseillers, Mesdames les conseillères, lors de votre séance du 11 décembre 2023 vous pouviez aider l'animation jeunesse du Val-de-Travers, Barak, à hauteur de 2.85 francs supplémentaires par habitant (demande du POP, soit un total d'environ 12,80 francs par habitant), demande qui a été refusée par la moitié des votes. Lorsque je constate que lors de la même séance, le POP rappelle (entre autres) que 14,75 francs par habitant sont comptés pour la Maison de l'Absinthe à Môtiers, que le même mois on peut voir que Boudry décroche 250'000 francs pour l'animation jeunesse alors qu'il manque à Barak 30'000 francs (articles ArcInfo) pour pouvoir continuer à survivre, oui, je me questionne !

fonds, et bien plus encore ? Au-delà de juste s'investir auprès des jeunes, Barak n'hésite pas à jouer la transparence en organisant la fête des voisins ou lors d'après-midi ou soirées « portes ouvertes ». Des demandes de dons avaient été faites également. Des soirées d'ouverture pour que les politiciens et les journalistes puissent découvrir et comprendre Barak de l'intérieur. La population et ses jeunes s'investissent dans ce type de soirées, bénévolement.

Nous aurions tous rêvé d'un endroit comme celui-là pour extérioriser nos mal-être ou nos joies. Et aujourd'hui, on veut l'enlever à ceux qui l'exploitent parce que ce n'est pas « joli ? », pas « logique », « trop cher » ? ! Où donc un jeune pourrait-il s'exprimer de cette manière, avec un professionnel sur place qui peut directement travailler sur ce qui est exprimé et de la manière dont il est exprimé ? !

J'aimerais que la Commune où j'éleve mes enfants se réveille, revoie ses priorités et ne pousse pas à la faillite la structure de Barak. Que nos conseillers fassent le nécessaire pour rassurer nos jeunes dans cette société compliquée en leur montrant leur soutien et en proposant un dialogue.

Steve Mathez, Fleurier

Le saviez-vous ?



ILS SONT SORTIS POUR...

Le Conseil d'État a adopté un rapport à l'attention du Grand Conseil à l'appui d'un projet de décret concernant la recevabilité matérielle de l'initiative législative populaire cantonale « Pour la suppression de l'impôt sur les successions et sur les donations entre vifs concernant les héritiers de la 1^{re} parentèle ». Il propose ainsi au Grand Conseil de déclarer recevable cette initiative. Pour rappel, par arrêté du 30 novembre 2023, la chancellerie d'État a arrêté le nombre de signatures valables à 4846.

Comm.

Service de défense incendie et de secours

Les sapeurs-pompiers du SDIS sont sortis le :

Lundi 12 février : à 13 h 46 à Couvet, alarme automatique sans engagement sur place, à la suite des contrôles d'usage.

Plus d'infos : www.sdis-valtra.ch

Ses vieux jours se préparent à nouveau au Cora

Depuis le début d'année, l'Accueil Réseau Orientation Santé Social (Aross) a fait son retour dans les locaux du Cora. Une permanence est assurée tous les mardis, entre 9 h et 12 heures. Elle a pour but d'informer, d'orienter et d'accompagner les personnes de plus de 65 ans quant aux possibilités de suivi médico-social. En résumé, Aross analyse gratuitement le besoin d'accompagnement d'une personne et la possibilité pour elle de rester vivre à domicile, moyennant une aide adaptée.



La place est libre ! Tous les mardis matin, une coordinatrice de l'Aross accueille les plus de 65 ans dans les locaux du Cora. Le jour de notre passage, c'est Veronica Garcés Mollia qui tenait la permanence.

En ce mardi matin de février, la permanence du Cora est plutôt calme, très calme même. Cette ambiance tranche avec celle de la cuisine attenante où une bonne poignée de dames sont en train de s'activer pour préparer le repas des aînés qui a lieu ce jour-là. « J'ai eu une seule visite pour le moment », avance Veronica Garcés Mollia. La coordinatrice Aross n'attend pas « dans le vide » pour autant. Entre

chaque passage, elle travaille sur son ordinateur portable, qu'elle a déposé non loin de son bureau.

Une longue pause « Covid »

« Depuis que nous avons repris les permanences, nous recevons en moyenne deux personnes chaque mardi. Pas besoin de rendez-vous pour pousser notre porte, chacun vient comme il l'entend. » Encore faut-il savoir que l'établissement autonome, qui propose ses prestations gratuitement grâce au soutien de l'État, est de retour au Val-de-Travers. « Nous étions présents au Val-de-Travers depuis 2017 mais le Covid, puis un manque de personnel pour assurer les permanences, avaient conduit à l'arrêt de notre service. Nous sommes contents d'avoir enfin pu reprendre nos permanences depuis janvier 2024. »

La fausse image de l'Aross

« Nous travaillons beaucoup en réseau avec les soins à domicile, les hôpitaux, les homes et le court-séjour notamment », développe Sylvie Le Bail, responsable de l'Aross. « Nous traînons un peu l'image d'un bureau qui place les gens en EMS mais c'est une fausse idée de ce que nous faisons réellement. » Veronica Garcés Mollia précise : « Toute personne

qui souhaite une admission dans un home doit obligatoirement passer par nous afin de suivre un entretien d'orientation. Après une évaluation de la situation à domicile, nous soumettons des recommandations mais nous n'intervenons pas dans la décision finale de placer ou non une personne dans un EMS. »

Un changement de mentalité par rapport aux EMS

Depuis sa création en 2015, la « toile Aross » s'est répandue à travers l'ensemble du canton. Elle doit permettre de faire face aux nouveaux défis imposés par le vieillissement de la population. « Il y a trente ans, le réflexe était de placer ses parents dans un home dès les premiers signes de perte d'autonomie. Aujourd'hui, on sait que le maintien à domicile constitue une solution viable lorsqu'il est accompagné d'un suivi adapté. Un changement de mentalité s'est d'ailleurs déjà opéré. Les personnes âgées désirent majoritairement rester chez elles le plus longtemps possible. Nous sommes là pour accompagner les familles dans la jungle des prestations offertes dans ce domaine », coupe Veronica Garcés Mollia, entre deux lianes.

Kevin Vaucher

Cinéma Colisée Première conférence de la saison à Couvet

Demain vendredi s'ouvre le cycle de conférences du premier semestre 2024 du cinéma Colisée à Couvet. Celui-ci débute avec la venue du Dr Charles Hauser qui abordera les dangers de la surconsommation pour la planète.

Depuis deux ans, l'association du cinéma Colisée propose au public diverses conférences tout au long de l'année. La saison 2024 commence demain vendredi 23 février, avec celle de Charles Hauser, intitulée « Croissez et multipliez : la parole de trop dans un monde limité » et tirée de son ouvrage éponyme paru en 2020. Docteur en chimie physique et diplômé en génie nucléaire et en physique des solides, le scientifique y exposera un message alarmant sur les conséquences de la surconsommation et l'urgence démographique, et soulignera la nécessité d'une révolution de notre mode de vie pour préserver la planète et éviter un effondrement sociétal.

Le cycle du premier semestre 2024 se poursuivra, le 19 avril prochain, avec une soirée dédiée à Sœur Odette qui évoquera son parcours de vie. La

conférence sera suivie par la diffusion du film « Sous les étoiles de Paris », relatant le quotidien d'une femme sans abri dans la capitale française. Enfin, le 31 mai, l'association du cinéma Colisée accueillera, à Couvet, le réalisateur Pietro Boschetti pour la projection de son film, coréalisé avec Claudio Tonetti, « Das Protokoll » qui analyse la genèse du deuxième pilier suisse et revient sur le scandale de la disparition de 20 milliards de francs de ses excédents en 2002.

Gabriel Risold

« Croissez et multipliez : la parole de trop dans un monde limité ». Conférence de Charles Hauser. Vendredi 23 février 2024, 20 h 30, cinéma Colisée, Couvet.

Tarifs : membres soutien de l'association cinéma Colisée : gratuit. Non-membres : prix habituel du cinéma.

Bonne expérience pour Ethan Pellaton

Les championnats suisses des moins de 16 ans ont eu lieu le week-end dernier sur les hauteurs de Realp (Uri). Unique représentant du Giron jurassien, le Brévinier Ethan Pellaton a terminé 42^e sur 53 concurrents en style classique. Deux équipes du Giron ont par ailleurs pris part aux relais disputés en style libre. Elles ont toutes les deux terminé loin de

la tête (18^e et 25^e) mais Ethan Pellaton faisait partie du trio le plus rapide avec Nils Truong et Milla Pittier. « Nous sommes encore un peu en retrait en termes de classement mais les équipes sont jeunes et nos athlètes se sont bien battus. L'expérience de courir en relais est dans tous les cas toujours enrichissante », conclut leur entraîneur Alexis Jeannerod.

44 ans de train-train quotidien

Il y a quelques jours, un événement exceptionnel par sa gravité a eu lieu à quelques kilomètres du Val-de-Travers : une prise d'otages dans un train reliant Yverdon à Sainte-Croix. L'occasion faisant le larron, nous nous sommes intéressés un peu plus à l'histoire du train ou plutôt aux nombreuses histoires autour des trains, vécues dans la région. Et les anecdotes ne manquent pas, comme le prouvent les 44 ans de carrière ferroviaire d'un Vallonnien.

Contrairement à l'affaire de la prise d'otages, ces anecdotes-là ne sont jamais sorties dans la presse. Elles reposent sur la longue carrière ferroviaire du Fleurisan Jimmy Montandon. Responsable de la circulation, conduite, vente voyageur, contrôlant en douane ou encore responsable de sécurité sur les chantiers ferroviaires, il en a vu des choses se passer sur les rails entre 1978 et 2022. « Et dire que je ne me prédestinais pas du tout à cette voie », rigole l'intéressé.

15'000 watts dans les pneus

L'homme aujourd'hui à la retraite a profité de la vacance d'un

poste de commis de gare au RVT pour glisser un pied dans ce monde. « D'un stage de trois jours, j'en suis arrivé à 44 ans de carrière au RVT ainsi qu'aux CFF. » En regardant en arrière, Jimmy Montandon se souvient spontanément de ce jour de 1980 où une entreprise de chargement de bois a vu sa pince toucher la ligne de contact d'une puissance de 15'000 watts. « Les pneus du camion ont littéralement explosé et fondu sur le quai. » Dans le même lieu, et à la même période, les 300 tonnes d'un train de 2 rames sont arrivées beaucoup trop vite en gare et se sont écrasées dans le butoir de fin de ligne, retroussant la route d'un mètre.

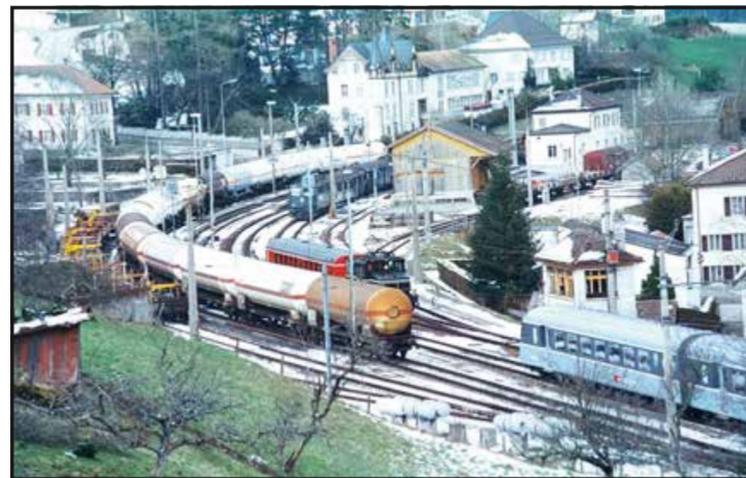
Moutons vaccinés à la sarbacane

Quand ce n'était pas le train en lui-même qui marquait les esprits, c'est son contenu qui apportait son lot d'ébahissements. Dans les années 1980, un wagon d'une cinquantaine de moutons, venus pour se faire vacciner depuis le quai, débarque ainsi au Val-de-Travers. « Sitôt qu'une bête sortait la tête du wagon, un vétérinaire lui glissait une pilule dans la bouche et lui soufflait dans le gosier avec une sarbacane pour la lui faire avaler. »

Une autre fois, ce sont des caisses de pigeons voyageurs qui entraient en gare vallonnaire. « L'armée suisse nous demandait de les lâcher tous ensemble puis de chronométrer en combien de temps ils parvenaient à se regrouper. Nous notions ensuite dans quelle direction ils s'envolaient. »

Les pigeons déserteurs

La plupart prenaient le vent vers Bâle. « Les observateurs de la scène n'hésitaient pas à traiter de déserteurs ceux qui filaient vers la frontière française », se marre le cheminot. Il se rappelle aussi avec bonheur des quelques bouteilles de Mauler que



Sur cette photo de 1985, on s'aperçoit que la gare de Travers était le théâtre d'un trafic passablement intense entre trains de marchandises et trains de voyageurs.

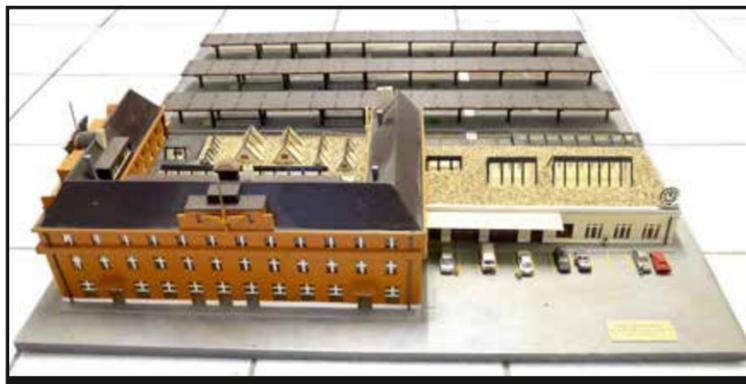
ne manquait jamais d'offrir la « maison môtisane » aux ouvriers ferroviaires ayant participé à l'envoi des palettes du vin mousseux, à travers toute la Suisse, pendant les fêtes de fin d'année. C'est une autre forme de liquide qui l'a marqué à partir de 1979 lorsqu'un dépôt d'hydrocarbures a été créé à Saint-Sulpice. « Sa capacité maximale était de 22 millions de litres. Nous recevions chaque semaine 5 à 6 citernes de 50'000 litres chacune pour remplir l'énorme cuve. »

Frôlé par des trains circulant à 140 km/h

Durant ses dix dernières années de carrière aux chemins de fer, Jimmy Montandon s'est épanoui

dans le rôle de responsable sécurité sur les chantiers CFF. « Le but était que les ouvriers puissent travailler sur les rails en toute harmonie avec des trains qui continuent de circuler à des vitesses de 140 km/h. Deux sentinelles, placées à 800 mètres de chaque côté du chantier, veillaient à annoncer tous les passages de trains. Il n'y a pas de touche « retour », il y avait des morts si nous faisions une erreur. » Heureusement, cela restait et reste encore très rare. La plupart des décès recensés sur les voies sont dus à des suicides (environ 80%). Il y en a 115 par année en moyenne dans notre pays. Un « train-train macabre » dont se passeraient volontiers les conducteurs ferroviaires...

Kevin Vaucher



Il a fallu plus de 200 heures de travail à Jimmy Montandon pour réaliser cette maquette de la gare de Neuchâtel à l'échelle 1/100^e. On y dénombre pas moins de 163 fenêtres, 24 portes extérieures et 11 verrières.

Nous te souhaitons
un joyeux anniversaire
pour tes
18 ans
aujourd'hui



Ta famille qui t'aime

SERVICES RELIGIEUX

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Activités du 22 au 28 février

MÔTIERS : samedi, à 17 h, Carême 2, culte avec les chants de Taizé, J.-S. Bucher.

FLEURIER : dimanche, à 10 h, Carême 2, culte Terre Nouvelle, C. Mbassi.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Activités du 22 au 29 février

FLEURIER : ce soir jeudi, à 19 h, messe. Vendredi, à 17 h, chapelet en italien et à 19 h, chemin de croix. Dimanche, à 10 h, 2^e dimanche du Carême, messe. Lundi, à 19 h, chapelet. Mercredi, à 16 h, chapelet en italien. Jeudi 29, à 19 h, messe.

COUVET : samedi, à 17 h 30, messe. Mercredi, à 14 h 30, chapelet et à 15 h messe.

TRAVERS : mercredi, à 19 h 15, adoration eucharistique.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

Activités du 22 au 28 février

Dimanche, à 10 h, culte, B. Numbi.

Pour consulter le programme de nos activités à tout moment : www.eelcaf.ch/agenda

LE PHARE, FLEURIER

Dimanche, à 10 h, culte. Accueil Café dès 9 h 30.

Av. Daniel Jeanrichard 2b, tél. 079 733 25 46.

Toutes les infos sur www.lephare.ch

AMOUR ET ESPOIR

Activités du 22 au 28 février

Samedi, culte de 17 h à 19 h.

Rue des Moulins 2A, Couvet, 077 505 93 61 ou 079 327 49 35.



L'association de Pétanque La Bleue a appris avec une grande tristesse le décès de

Maryan POMORSKI
et de
Jean CROISIER

membres de La Bleue.

Elle présente aux familles ses plus sincères condoléances.



DUBOIS YAN
POMPES FUNÉBRES • VAL-DE-TRAVERS

Toutes formalités
À votre service 24 h sur 24
Prévoyance funéraire

ESPACE DEUIL
L'ORÉE DUBOIS
Rue de l'Industrie 19 - 2114 Fleurier
Tél. 032 861 12 64
pf.dubois@bluewin.ch

Avis mortuaires

«Merci d'être un des passagers de mon train. Et si je dois descendre à la prochaine station, je suis content d'avoir fait un bout de chemin avec vous!»
Jean D'Ormesson

Après une vie bien remplie, notre chère
Eugenia SPIGARIOL
dite **Maria**

s'en est allée retrouver son mari Antonio et sa fille Tiziana, le 19 février 2024, à l'âge de 87 ans.

C'est plein de reconnaissance pour les bons moments passés ensemble et heureux d'un départ dans la sérénité que nous prenons congé.

Sont dans la peine :

Claudio Spigariol et famille,
Fabiano et Rosmarie Spigariol,
Fabian et Erika Spigariol, leurs enfants Emily et Lucas,
Danielle Spigariol et Jonas Vautravers,
Sa fidèle amie, Pierrette Guenot,

Ainsi que les familles, amis et proches en Suisse et en Italie.

Un grand merci à Chantal Divernois pour avoir permis à Maria de rester si longtemps à la maison, à toute l'équipe du home Les Sugits à Fleurier, pour lui avoir offert un foyer dans lequel elle s'est épanouie au cours des derniers mois de sa vie et à l'équipe des urgences adultes et de chirurgie 3 de l'hôpital Paurtalès pour son accompagnement bienveillant.

Un moment de recueillement a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Adresse de la famille :
Fabiano Spigariol
Quarre 40
2108 Couvet

Si vous souhaitez honorer la mémoire de Maria, nous vous proposons de faire un don à l'association Patouch, IBAN CH33 0076 5000 H087 4465 3, mention «deuil Maria Spigariol».

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part



Le cyclophile MTB de Fleurier a le regret d'annoncer le décès de

Eugenia SPIGARIOL

maman de Fabiano, caissier de la société.

Il présente ses sincères condoléances à toute la famille.

Genève

Son mari Jacques, ses enfants ainsi que les familles Dubois et Blaser ont l'immense tristesse de faire part du décès de



Cosette Alice HERMANN
née **Blaser**
25 juillet 1949 - 15 février 2024

La cérémonie a eu lieu aujourd'hui jeudi dans l'intimité de la famille.

Adresse de la famille :
Jacques Hermann
Avenue du Mail 10
1205 Genève

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Sa fille :
Stéphanie Delay et son ami José,

Son fils :
Laurent Perrenoud,

Ses petites-filles :
Kimberly, Kandice Perrenoud et leur maman,

Sa sœur :
Christiane André et son époux Léon,

Son ami :
Bernard Jornod

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Madame Catherine BUCHS

qui s'en est allée paisiblement, le 15 février 2024, deux jours après son 76^e anniversaire, entourée des siens, après avoir lutté courageusement de nombreuses années.

Adresse de la famille :
Stéphanie Delay
Combe-Grieurin 35
2300 La Chaux-de-Fonds

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

C'est avec tristesse que la fanfare **La Persévérante de Travers** fait part du décès de

Madame Vanda WYSS

maman de Pierre-Alain Wyss, membre d'honneur, belle-maman de Stéphanie et grand-maman de Gwendoline, musiciennes et membres actives au sein de la société.

Elle présente à toute la famille, ses plus sincères condoléances.

La société de Tir Sportif Val-de-Travers et la Noble Corporation des Abbayes de Couvet ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Vanda WYSS

maman de Pierre-Alain, président du Tir Sportif et membre des Abbayes, grand-maman d'Emeric, membre actif de nos sociétés.

Elles présentent à toute sa famille leurs plus sincères condoléances.

la Mobilière

L'agence générale de la Mobilière Montagnes et Vallées a appris avec tristesse le décès de

Madame Vanda WYSS

mère de leur collègue Alexandre Wyss.

L'ensemble de l'agence présente ses sincères condoléances à Alexandre, ainsi qu'à sa famille.

PLR
Les Libéraux-Radicaux Val-de-Travers

Le Parti libéral-radical du Val-de-Travers a le regret de faire part du décès de

Madame Vanda WYSS

mère de Pierre-Alain Wyss, conseiller général à Val-de-Travers et ancien député au Grand Conseil.

Ses membres présentent leurs sincères condoléances à toute la famille.

Travers

*Baste une lûs t'un balcon,
Une Puarte che si viarz,
Une Ridade di fruz par dà savôr ae vite.*

Ses enfants :
Angela et José-Maria Gonzalez-Wyss, Alexandre et Joëlle Wyss, Pierre-Alain et Stéphanie Wyss,

Ses petits-enfants :
Xavier et Maude, † Emilie, Julien et Catarina, Dimitri, Gwendoline et Manu, Emeric et Chloé,

Ses arrière-petits-enfants :
Maina, Chani, Léonard, Martin,

Son frère, ses neveux et nièces :
Giuliano Minisini et famille,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies en Suisse et en Italie ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Vanda WYSS
née **Minisini**

enlevée à leur tendre affection, le 15 février 2024, à l'aube de son 85^e anniversaire.

La cérémonie d'adieu a eu lieu au temple de Travers, le lundi 19 février, suivie de la crémation.

Adresse de la famille :
Monsieur Alexandre Wyss
Rue du Moulinet 1c
2112 Môtiers

Pour honorer la mémoire de notre maman, merci de penser à la paroisse réformée évangélique du Val-de-Travers, 2112 Môtiers, IBAN CH71 0900 0000 2000 7000 1, mention «deuil Vanda Wyss».

Un grand merci à l'ensemble du personnel du home Clairval à Buttes, pour sa gentillesse et son dévouement.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part



Tir Sportif Val-de-Travers

Le comité et les membres de la société ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Vanda WYSS

maman de notre président Pierre-Alain et grand-maman d'Emeric, membre du comité.

Ils présentent leurs sincères condoléances à toute la famille.

La Noble Corporation des Abbayes de Travers a la tristesse de faire part du décès de

Madame Vanda WYSS

maman de Pierre-Alain, grand-maman d'Emeric et de Julien, belle-maman de José-Maria Gonzalez, membres actifs.

Elle présente à toute la famille ses plus sincères condoléances.

La société de Tir «Armes de Guerre» Noiraigue a le profond regret d'annoncer le décès de

Madame Vanda WYSS

maman de notre vice-président Pierre-Alain et grand-maman d'Emeric, tous les deux également membres actifs très appréciés de notre société.

Elle présente à toute sa famille sa plus profonde sympathie.

Garage - Carrosserie
Foissotte
 Succ. Duvanel
Réparation & vente:
voitures toutes marques
motos Benelli - quads

Sur le Vau 1
2105 Travers
 Tél. 032 863 35 32
 Natel: 079 101 70 03

MONNET
 Garage
032 861 52 79
 Clos - Donzel 8 2114 Fleurier
 monnetgarage@outlook.com

CARROSSERIE
DU SITE DUBIED sàrl

Cyril Weissbrodt
 Rue des Moulins 20
 2108 Couvet

- véhicule de remplacement gratuit
- peinture à l'eau
- remplacement de pare-brise
- formalité auprès des assurances
- service pneus
- vitre teintée

Tél. et Fax: 032 863 12 56
 Natel: 079 306 63 30
 Email car.site.dubied@bluewin.ch

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

2024
MARS

- ▶ 14, NEUCHÂTEL : Si'i, org. société d'émulation.
- ▶ 16, TRAVERS : concert annuel, org. fanfare la Persévérante.
- ▶ 17, COUVET : récital flûte et piano, org. Évasions musicales.
- ▶ 20, NEUCHÂTEL : Mais t'as quel âge ? !, org. société d'émulation.
- ▶ 23, LES BAYARDS : concert annuel, org. accordéonistes La Gaîté.
- ▶ 23, NOIRAIGUE : concert annuel, org. fanfare l'Espérance.

- ▶ 23, SAINT-SULPICE : journée portes ouvertes Gym pour tous, org. Gym Saint-Sulpice.
- ▶ 27, MÔTIERS : voyage de V. Tschanz Anderegg, org. Eren.

AVRIL

- ▶ 6, MÔTIERS : voyage de V. Tschanz Anderegg, org. Eren.
- ▶ 13, LES VERRIÈRES : concert annuel, org. Echo de la Frontière.
- ▶ 15, FLEURIER : don du sang, org. Samaritains.
- ▶ 20, FLEURIER : concert annuel, org. Union Instrumentale.
- ▶ 20, 21 FLEURIER : brocante, org. Meubles Alaska.
- ▶ 21, SAINT-SULPICE : vide-greniers, org. musée VV.
- ▶ 25, NEUCHÂTEL : Motion (passage), org. société d'émulation.

- ▶ 26-28, FLEURIER : 46° Carnavallon.
- ▶ 27, COUVET : concert de printemps, org. Areusia-Aurore.

MAI

- ▶ 1, VAL-DE-TRAVERS : fête des travailleuses et travailleurs, org. POP.
- ▶ 4, TRAVERS : marché artisanal du Vieux-Pont.
- ▶ 18, FLEURIER : match au loto, org. Un P'tit Plus.
- ▶ 24-26, FLEURIER : AR Mood Festival.
- ▶ 25, FLEURIER : concert du Chœur d'Hommes.

JUIN

- ▶ 1, FLEURIER : fête de district des musiques du Val-de-Travers, org. Union Instrumentale.
- ▶ 2, COUVET : concertos de Mozart, org. Évasions musicales.

- ▶ 7, COUVET : défi-jeunesse, org. Swiss Canyon Trail.
- ▶ 8, 9, COUVET : Swiss Canyon Trail.
- ▶ 15, SAINT-SULPICE : fête villageoise, org. comité.
- ▶ 15, 16 COUVET : exposition de Lego, org. Valtrabrique.

AOÛT

- ▶ 12, COUVET : don du sang, org. Samaritains.
- ▶ 31, MÔTIERS : vente de gaufres, org. fanfare l'Harmonie.

SEPTEMBRE

- ▶ 5, TRAVERS-NOIRAIGUE : course des aînés.
- ▶ 6, 7, ROTHÉL : fête des moissons.
- ▶ 12, MÔTIERS : fête des fontaines, org. Écho de Riaux.

- ▶ 22, FLEURIER : match au loto, org. Un P'tit Plus.

NOVEMBRE

- ▶ 10, MÔTIERS : concert d'automne, org. fanfare l'Harmonie.
- ▶ 22, MÔTIERS : répétition générale du concert, org. Écho de Riaux.
- ▶ 23, MÔTIERS : concert annuel, org. Écho de Riaux.

DÉCEMBRE

- ▶ 3, COUVET : don du sang, org. Samaritains.

Pour figurer (gratuitement) dans ce calendrier, les dates des manifestations vallonnières doivent nous être communiquées par écrit ou par e-mail à info@courrierhebdo.ch Cette rubrique est remise à jour tous les mardis matin.

Salons de coiffure et barbiers Les conditions salariales en conformité

En 2023, la commission tripartite (patronat, syndicats, État) chargée de l'observation du marché du travail (CTrip) a effectué son enquête annuelle sur les conditions salariales dans la branche des salons de coiffure et chez les barbiers. Le rapport montre une application conforme des salaires dans la très grande majorité des cas.

Chaque année, la commission tripartite chargée de l'observation du marché du travail (CTrip) mandate le service de l'emploi (SEMP) à travers l'office des relations et des conditions de travail (ORCT) pour effectuer une enquête des conditions salariales dans une branche économique du canton. En 2023, l'enquête a porté sur le domaine de la coiffure et des barbiers. Cette branche est soumise à une convention collective de tra-

vail (CCT) nationale étendue de force obligatoire. Les salaires contrôlés par la CTrip sont donc définis par la CCT, pour autant qu'ils soient supérieurs au salaire minimum cantonal (SMIN). On distingue les personnes « qualifiées », « semi-qualifiées » et « non-qualifiées », sur 43 heures de travail hebdomadaires.

Dans le canton de Neuchâtel, 365 établissements de coiffure ou bar-

biers étaient recensés en 2020 (selon l'OFS). Les entreprises retenues dans le cadre de l'enquête sont celles d'une taille d'au moins deux employés. Les indépendants en sont exclus. Ce sont ainsi 53 établissements qui ont donc été contrôlés, représentant un total de 115 employés.

Les résultats montrent que les employeurs respectent les conditions salariales : sur l'échantillon

de 53 entreprises analysées, 48 sont parfaitement conformes aux normes salariales conventionnelles et au salaire minimum cantonal (SMIN), tandis que 5 cas de sous-enchères salariales (dont deux au salaire minimum) ont été détectés. Il a été demandé aux employeurs une mise en conformité afin de respecter les salaires de référence.

La CTrip relève qu'une majorité des employés de ce secteur travaille à temps partiel, qu'aucun employé ne reçoit de 13^e salaire et que le salaire médian s'élève

à Fr. 22.54 de l'heure. Sur 115 employés, 91 sont en dessous de Fr. 25.- de l'heure. À noter que la CCT a été renégociée pour l'année 2024 et prévoit des augmentations de salaire.

En conclusion, la commission tripartite chargée de l'observation du marché du travail et le Conseil d'État se réjouissent de ces résultats qui démontrent un engagement respectueux des salaires applicables dans le domaine de la coiffure et des barbiers.

Elle récolte le fruit de son imagination

Coralie Fayolle est une Fleurisane de 26 ans qui a plein d'idées derrière la tête pour faire avancer les combats auxquels elle croit comme l'environnement. Ses idées, elle ne les a pas gardées derrière la tête. Elle les affiche depuis octobre 2023 dans un calendrier très original qui renseigne sur les fruits et les légumes de saison produits chaque mois en Suisse, entre d'autres surprises.



Coralie Fayolle a fondé Eco Coco et son calendrier malin pour se faire du bien tout en faisant du bien à la planète.

En janvier, la production helvétique permet de proposer 23 légumes et 4 fruits sous l'étiquette 100% suisse. Voilà de quoi mettre un bon coup de plomb dans l'aile de la croyance un peu facile qui prétend qu'il n'y a plus moyen de consommer ce genre de produits locaux durant l'hiver. On dit que les plats préparés sont mauvais pour la santé. On pourrait aisément ajouter que les pensées toutes faites le sont tout autant voire plus.

Un projet qui sort du panier

Heureusement, il existe des personnes inspirées et compétentes qui tentent de faire bouger les lignes de conduite et de pensée. Coralie Fayolle est l'une d'elles. Celle qui a suivi un master en innovation à l'Université de Neuchâtel est une spécialiste en durabilité. « J'aime beaucoup développer des idées et c'est

de cette façon que j'en suis venu à créer mon calendrier. Chaque mois, il vous renseigne sur les fruits et les légumes de saison que vous pouvez consommer grâce à la production nationale », était la Vallonnière. Cet aspect helvétique du concept permet de le faire sortir du panier par rapport aux mêmes genres de projets. « Il a aussi la particularité de proposer des activités pour les enfants dont le coloriage des fruits et des légumes. »

Défis écologiques à remplir chaque mois

C'est une autre Vallonnière, Natacha Salvi, qui s'est chargée du graphisme et du design du calendrier. Ce n'est pas tout ! Chaque mois, une nouvelle thématique est abordée à travers une liste de défis écologiques à accomplir. Manger un fruit à la « récré », ou à la

pause de dix heures, vous offrira trois points. Faire votre propre dentifrice maison vous donnera 1 point de plus alors que remplacer vos vieilles ampoules pour du Led vous fera gagner trois autres unités. « C'est une façon de sensibiliser toute la famille aux enjeux environnementaux. » Celui qui a cumulé le plus de bons points à la fin du mois remporte la partie. « Cela permet d'agir directement et concrètement sur l'environnement, en plus d'être une forme de jeu non moralisateur », détaille Coralie Fayolle, fondatrice d'Eco Coco.

Fiches pratiques pour les courses

Ce format permet de reconnecter en douceur les gens à leur alimentation et à d'autres sujets comme la gestion quotidienne de sa consommation en eau. Ainsi, le calendrier nous apprend que refermer le robinet pendant que l'on se brosse les dents conduit à une économie de dix litres d'eau. Le faire durant un mois vous apportera de la satisfaction et... 3 nouveaux points ! Pour vous faciliter encore un peu plus la tâche, Eco Coco propose également des fiches au format carte de crédit récapitulant les fruits et les légumes de saison 100% helvétiques. Idéal pour l'emporter en courses dans votre portefeuille ou derrière la coque de votre smartphone. Et ça, ça ne compte pas pour des prunes, aurait-on pu conclure. Mais nous ne le ferons pas car nous aurions mérité une bonne pêche avec une telle fin...

Kevin Vaucher

Jeunes Môtisans à Grindelwald



La sortie OJ du ski club Môtiers a eu lieu samedi dernier sur les hauteurs de Grindelwald. Le club compte trente membres dont 12 enfants. Ils ont bénéficié de bonnes conditions en altitude.

SOS futures mamans Où sont les jeunes parents ?

Des poussettes, des chaussures, des lits, des habits, des tapis d'éveil, des jouets, des livres, des porte-bébés et tout ce qu'il faut pour s'occuper d'un nouveau-né : voilà ce que vous trouverez dans les locaux de Fleurier de SOS futures mamans. Tous ces articles sont cédés gratuitement ! À première vue, c'est donc le royaume des jeunes parents. Mais problème : cette aide a un mal fou à trouver preneurs et preneuses.



Aussi bénévole pour l'association Alzheimer, Dina Rich s'investit pleinement pour SOS futures mamans. « Aider me fait respirer », dit-elle joliment.

Ce « royaume de l'entraide » est facilement accessible. Il se trouve au pied de l'imposant bâtiment de l'avenue Daniel-Jeanrichard 2A, en face de la gare de Fleurier. Difficile de faire mieux situé. « En plus, la rue n'est pas excessivement passante et plutôt discrète », ajoute Dina Rich. La gérante bénévole a donc bien de la peine à expliquer pourquoi l'aide matérielle de SOS futures mamans n'est pas davantage sollicitée. « Est-ce qu'il y a moins de personnes dans le besoin qu'on veut bien le penser ? J'en doute malheureusement. Je pense plutôt que notre offre gratuite n'est pas assez connue. »

articles pour bébés que l'on reçoit sont soit neufs soit peu utilisés. » Voilà peut-être de quoi desserrer le frein de ceux qui ont du mal avec l'idée de donner à leur enfant un article déjà utilisé par une autre tête blonde. SOS futures mamans est ouvert tous les mardis, de 14 h 30 à 17 h.

Dina Rich se veut très disponible si ce seul jour d'ouverture ne convient pas à certaines familles : « Auquel cas, elles peuvent volontiers me contacter pour fixer un rendez-vous à un autre moment (au numéro suivant : 079 239 82 53). »



Des jeux, des habits mais aussi du matériel pour transporter les bébés sont à disposition.

Une offre qui cherche sa demande

Elle existe pourtant depuis « une bonne vingtaine d'années » pense se rappeler l'actuelle responsable. Sans surprise, les périodes de fortes demandes coïncident avec les grandes crises migratoires mondiales. En particulier, celle venue d'Afrique noire (2016) et d'Ukraine (2022). « Nous sommes contents de pouvoir aider ceux dans le besoin. Nous le serions tout autant de pouvoir le faire pour tous les jeunes parents vallonniers qui n'ont pas beaucoup de moyens. » Pour une fois, ce n'est pas l'offre qui manque mais la demande. Ou présenté plus justement : la demande n'a pas encore totalement rencontré l'offre (car il est certain qu'elle existe).

Articles neufs ou peu utilisés

Tout ce matériel à donner provient de dons. « Contrairement à l'idée que l'on pourrait se faire, les

Le « tournus » des besoins

L'une des forces de ce projet repose sur l'esprit de solidarité des donateurs mais aussi de ceux qui en profitent. « Très souvent, les gens viennent chercher ce dont ils ont besoin et ils nous le ramènent quand ce besoin a disparu. C'est notamment le cas des poussettes. » Corrélié à l'arrivée régulière de nouveaux matériels, ce « tournus » favorise une offre toujours constante. Les deux pièces du local fleurisane sont parfois même bien étroites pour tout exposer. Dina Rich utilise donc son garage personnel pour entreposer une partie du matériel. « Des échanges avec l'antenne de Neuchâtel se font également régulièrement. Sans oublier les envois d'aide dans les pays d'Afrique et de l'Europe de l'est. » SOS signifie « sauvez nos âmes » (Save our souls). Celles des bonnes âmes de SOS futures mamans devraient l'être sur plusieurs continents...

Kevin Vaucher



La zone d'intérêt

De Jonathan Glazer, comédie, drame, historique, guerre, avec Christian Friedel, Sandra Hüller, Johann Karthaus...



Le dernier jaguar

De Gilles de Maistre, aventure, famille, avec Lumi Pollack, Emily Bett Rickards, Wayne Charles Baker...



Le commandant d'Auschwitz, Rudolf Höss, et sa femme Hedwig s'efforcent de construire une vie de rêve pour leur famille dans une maison avec jardin à côté du camp.

Autumn grandit dans la forêt amazonienne aux côtés de Hope, un adorable bébé jaguar femelle qu'elle a recueilli. Mais l'année de ses six ans, un drame familial contraint Autumn et son père à retourner vivre à New York. Huit années passent, et Autumn, devenue adolescente, n'a jamais oublié son amie jaguar. Quand elle apprend que Hope est en danger de mort, Autumn décide de retourner dans la jungle pour la sauver !

Cocorico

De Julien Hervé, comédie, avec Christian Clavier, Marianne Denicourt, Didier Bourdon...



Sur le point de se marier, Alice et François décident de réunir leurs deux familles. Pour l'occasion, ils réservent à leurs parents un cadeau original : des tests ADN pour que chacun puisse découvrir les origines de ses ancêtres. Mais la surprise va virer au fiasco quand les Bouvier-Sauvage, grande famille aristocrate, et les Martin, beaucoup plus modestes, découvrent les résultats, pour le moins... inattendus !

L'urgence démographique qui menace l'avenir de l'humanité

De Charles Hauser, conférence.



La conférence « Croissez et multipliez : la parole de trop dans un monde limité » met en lumière l'urgence démographique qui menace l'avenir de l'humanité, soulignant que nos comportements actuels, couplés à une surpopulation croissante, pourraient précipiter un effondrement sociétal inévitable si des mesures drastiques ne sont pas prises pour contrôler la démographie. Charles Hauser, auteur et expert en science, expose un message alarmant sur les conséquences de notre surconsommation et la nécessité d'une révolution de nos modes de vie pour préserver notre planète.

Dune : deuxième partie

De Denis Villeneuve, drame, science fiction, avec Timothée Chalamet, Zendaya, Rebecca Ferguson...



Dans Dune : deuxième partie, Paul Atreides s'unit à Chani et aux Fremen pour mener la révolte contre ceux qui ont anéanti sa famille. Hanté par de sombres prémonitions, il se trouve confronté au plus grand des dilemmes : choisir entre l'amour de sa vie et le destin de l'univers.

REGISTRE DU COMMERCE DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

Charly Kocher Sàrl, à Val-de-Travers. Kocher Sylvie n'est plus associée ; ses 10 parts sociales de CHF 100, ont été cédées à l'associée Courvoisier-Clément Sanya, laquelle est désormais titulaire de 100 parts sociales de CHF 100. Kocher Charly n'est plus associé ; ses 390 parts sociales de CHF 100 ont été cédées, à savoir 90 à l'associée Courvoisier-Clément Sanya, laquelle est désormais titulaire de 200 parts sociales de CHF 100, 150 à Courvoisier-Clément Gaétan, de La Brévine, à Val-de-Travers, et les 150 dernières à Gyseler Fabien, de Adelsboden, à La Côte-aux-Fées, nouveaux associés, chacun d'eux avec 150 parts

sociales de CHF 100. Gérants : Courvoisier-Clément Sanya, nommée présidente, Courvoisier-Clément Gaétan et Gyseler Fabien, lesquels signent collectivement à deux ; les pouvoirs de Courvoisier-Clément Sanya sont modifiés en ce sens.

GDB Immobilier Sàrl, à Val-de-Travers. Oliveira da Silva Ruliane Nicola a cédé ses 70 parts sociales de CHF 100 à « Astra Holding Sàrl », à Neuchâtel, nouvelle associée avec 70 parts sociales de CHF 100.

Chez Yoséphine - Studio de yoga & Pilates SNC, à Val-de-Travers. Nouvelle nature juridique : entreprise individuelle. La société en nom collectif est dissoute et radiée suite à la sortie de l'associée Bielser Salomé Antoinette. Bühlmann Louison, jusqu'ici associée, en continue les affaires sous la raison de commerce Chez Yoséphine - Studio

Le Chœur de l'Amitié ouvre sa voix !

Le Chœur de l'Amitié organise une répétition ouverte à toutes et tous, dès l'âge de 16 ans, le mercredi 6 mars prochain, à 19 h 30 à la salle Fleurisia à Fleurier.

prévus en novembre 2024 : c'est le moment idéal pour rejoindre nos rangs et faire partie de ce beau projet !

Si vous avez envie de découvrir le chant choral avec un chœur sympa et dynamique, rejoignez-nous ! Cette session est gratuite, sans inscription ni engagement, laissez-vous tenter et découvrez tous les bienfaits de chanter ensemble !



Pour plus d'infos : choeurdelamitie@protonmail.com

Les prochains concerts ont pour thème la musique brésilienne et sont

Comm.

Commune de Val-de-Travers Midi Tonus : du sport à midi et le soir

La commune de Val-de-Travers, par l'intermédiaire d'espaceVAL, a décidé d'encourager l'activité sportive en donnant un nouvel élan à Midi Tonus et en s'associant avec d'autres entités de la région.

prénom et adresse complète à espaceval@ne.ch. La date limite est fixée au 8 mars. Midi Tonus offre une opportunité abordable de découvrir diverses activités sportives, de faire des rencontres et de se remettre en forme sous la supervision de coaches qualifiés. Ne tardez pas, nous vous attendons dès le début du printemps !

Pour la première fois, les cours ne seront pas dispensés uniquement à Couvet, mais ailleurs aussi en collaboration avec différentes structures du Val-de-Travers. Le concept général ne change pas : 10 cours sont disponibles à la carte, couvrant quatre activités différentes et le programme détaillé est consultable sur www.espaceval.ch/midi-tonus/.



Pour plus d'informations, consultez le site web d'espaceVAL (www.espaceval.ch).

Les inscriptions sont ouvertes depuis lundi en envoyant vos nom,

Comm.

Gestion du loup : point de situation et concept de protection des troupeaux

En prévision du début de la saison de pâture, le département du développement territorial et de l'environnement rappelle que la vigilance reste de mise. Des loups isolés sont effectivement toujours présents sur le territoire neuchâtelois.

quelle que soit la taille du troupeau. Il encourage dès lors les éleveuses et éleveurs à prendre les mesures de protection dictées par les circonstances. Des soutiens financiers peuvent être obtenus pour les travaux de protection, dont un bonus cantonal pour les clôtures plus hautes que le minimum standard. Le suivi du loup sera par ailleurs renforcé.

Dans la situation actuelle, les troupeaux ovins et caprins sont particulièrement exposés, même dans les zones proches des fermes et

Comm.



Autour de la dernière sonate pour piano de Schubert : vie et mort chez un jeune romantique

Mercredi 28 février à 14 h 30, au Conservatoire de musique neuchâtelois à Fleurier, conférence de Gilles Landini, pianiste, professeur au Conservatoire de musique neuchâtelois.

La dernière sonate de Schubert en Sib Majeur (n°21/D960) est auréolée de commentaires qui insistent, pour la plupart, sur le pressentiment de mort prochaine qui aurait étreint le compositeur dans les derniers mois de sa vie.

Ne serait-ce pas plutôt un oui courageux à la Vie dont témoigne Schubert ? C'est en ce sens que le compositeur nous rejoint à travers les vicissitudes d'un jeune romantique viennois, ce qui n'a rien d'anecdotique.

C'est à ce parcours de mélancolie et de joie que nous convie Gilles Landini, qui questionne et se laisse questionner par l'œuvre de Schubert, et en particulier cette sonate, depuis plus de quarante ans. La première partie sera consacrée à la présentation de l'œuvre, la seconde à son exécution au piano (en collaboration avec le Conservatoire de musique neuchâtelois).

Les conférences sont gratuites pour les membres et une participation de 10 francs sera demandée aux non-membres.

Comm.

de yoga & Pilates Bühlmann, conformément à l'article 579 CO.

SOLIVE - Bureau d'Architecture, Silvia De Sousa Queiroga De Oliveira, à Val-de-Travers, avenue Daniel-Jeanrichard 6, 2114 Fleurier. Nouvelle entreprise individuelle. But : exploitation d'un bureau d'architecture. Titulaire : De Sousa Queiroga De Oliveira Silvia Clara, du Portugal, à Val-de-Travers, avec signature individuelle.

LTH Consulting, Christian Berthoud, à Val-de-Travers, chemin de Montenay 5, 2114 Fleurier. Nouvelle entreprise individuelle. But : toute activité de conseil, d'étude, d'expertise, de recherche et de prestation de service en matière administrative, financière, commerciale, informatique, mobilière, immobilière ou autres. Titulaire : Berthoud Christian,

de Bofflens, à Val-de-Travers, avec signature individuelle.

CFRP (Centre de Formation et de Réinsertion Professionnelle) Sàrl, à Val-de-Travers. Ray Thierry n'est plus associé, ni gérant ; ses pouvoirs sont radiés et ses 250 parts sociales de CHF 100 ont été cédées à « MPG Formation Sàrl », à Val-de-Travers, nouvelle associée. Grosrenaud Meryl, de et à Val-de-Travers, est gérante unique avec signature individuelle.

CMC biacryl SA, aux Verrières. Bielawski Alfred (décédé) n'est plus administrateur ; ses pouvoirs sont radiés. Bielawski Uhlmann Barbara, de Neuchâtel, à Worb, est administratrice unique avec signature individuelle.

Elexa S.A., succursale de Fleurier, à Val-de-Travers. La succursale

est radiée par suite de fusion et de radiation de l'établissement principal.

Noëllie Coiffure Sàrl (Noëllie Coiffure GmbH) (Noëllie Coiffure Sagl) (Noëllie Coiffure Ltd liab CO), à Val-de-Travers, rue de la Place-d'Armes 3, 2114 Fleurier. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 15.12.2023. But : exploitation et gestion de salons de coiffure ; commerce, diffusion et promotion de produits et services liés à la coiffure, ainsi que toutes activités et services en relation avec son but. Capital social : CHF 20'000. Associée : Currit Noëllie, de Concise, à Val-de-Travers, avec 200 parts sociales de CHF 100, laquelle est en outre gérante avec signature individuelle. Selon déclaration du 15.12.2023, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

COMMUNE DE
VAL-DE-TRAVERS



CIAO ITALIA! À LA BIBLIOTHÈQUE DE LONGEREUSE

Proposée en 2017 par le Palais de la Porte Dorée à Paris, l'exposition *Ciao Italia!* sera exposée du 4 au 14 mars 2024 à la bibliothèque communale et scolaire du Val-de-Travers, à l'occasion de la Semaine d'action contre le racisme (SACR) organisée par le service cantonal de la cohésion multiculturelle (COSM).

Un siècle d'immigration et de culture italiennes en France (1860-1960)

Cette expo rend compte pour la première fois à l'échelle nationale, de l'histoire de l'immigration italienne en France, qui reste à ce jour la plus importante de l'histoire française. Dès la seconde moitié du XIX^e siècle et jusque dans les années 1960, les Italiens furent les étrangers les plus nombreux dans l'Hexagone à venir occuper les emplois créés par la croissance économique. Aujourd'hui célébrée, leur intégration ne se fit pourtant pas sans heurts. Entre préjugés dévalorisants et regards bienveillants, l'image de l'Italien en France se dessina sur un mode paradoxal et leurs conditions d'accueil furent difficiles.

Cette exposition est complétée par des panneaux sur l'immigration italienne en Suisse, réalisés par l'historien Marc Perrenoud. Ce dernier a travaillé au service historique du Département fédéral des affaires étrangères et fut conseiller scientifique de la « Commission Bergier sur le rôle de la Suisse durant la Seconde Guerre mondiale », sur les rapports de la Suisse avec l'Allemagne nazie durant cette guerre. •

EXPLOITATION DE BOIS SECS À SAINT-SULPICE

Une importante coupe de bois est en train d'être réalisée le long de la route menant au Chapeau de Napoléon. Les épicéas, affaiblis par plusieurs étés chauds successifs, ont séché à la suite de fortes attaques du bostryche typographe.

S'il est parfois possible de laisser de tels arbres sur place, ce qui profite à la biodiversité, ils doivent ici être exploités pour limiter la propagation de cet insecte et garantir la sécurité des usagers de la forêt.

La trouée générée est en train d'être colonisée naturellement par différentes essences feuillues, plus adaptées au climat chaud. Si nécessaire, cette régénération naturelle sera complétée par la plantation diffuse d'arbres adaptés.

Pour le propriétaire, en l'occurrence la commune de Val-de-Travers, cela entraîne des pertes financières. Bien que sans incidence sur ses qualités mécaniques, le bois bostryché change rapidement d'aspect et devient bleuté, ce qui réduit malheureusement son prix de vente. •



MISES À L'ENQUÊTE

Les nouvelles mises à l'enquête publique sont à consulter au service de l'aménagement du territoire à Couvet.

Plus d'informations: www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique

ADRESSES

Buttes – Le Faubourg 42
Couvet – Chemin de la Tuilerie 1
Fleurier – Rue du Levant 3-5
Fleurier – Rue de la Robella 13
Noiraigue – Rue du Temple
Travers – Rue des Deux-Fontaines

DATES LIMITES OPPOSITION

18 mars 2024
18 mars 2024
11 mars 2024
18 mars 2024
11 mars 2024
11 mars 2024

avis officiels

CULTURE

TAUREAU, ŒUVRE INSTALLÉE À MÔTIERS

La sculpture emblématique du *Taureau*, créée par l'artiste neuchâtelois Marcel Mathys (1933-2022) et installée près du Musée régional du Val-de-Travers à Môtiers, occupe fièrement son espace depuis 1985. Offerte généreusement à la commune par la Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN) au terme de l'exposition Môtiers – Art en plein air, cette œuvre d'art saisissante évoque la force et la puissance du taureau, capturant l'attention des passants avec son expression imposante. •



(4/24)



ANNONCES

FÊTE DU 24 FÉVRIER

Samedi, la traditionnelle fête du 24 Février sera célébrée à Noiraigue dès 18 heures. Après la cérémonie au temple qui nous permettra de découvrir la citoyenne d'honneur 2024, la levée des bans de l'absinthe communale et diverses animations musicales, chacun aura la possibilité de se restaurer dans la salle de gymnastique à côté du collège.

À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI ?

Consultez nos offres d'emploi sous Facebook, LinkedIn, NEMONews et www.val-de-travers.ch/page/offres-demploi



INFORMATION PRATIQUE

MARCHE DU 1ER MARS

L'association la Marche du 1^{er} Mars a le plaisir d'annoncer que la tenue de l'édition 2024 est assurée et se réjouit d'ores et déjà de vous retrouver à cette occasion.

Après une édition particulière en 2023 pour célébrer le 175^e anniversaire de la république neuchâteloise, l'édition de cette année reprendra les parcours traditionnels au départ du Locle, de La Chaux-de-Fonds et de Môtiers avec une arrivée prévue au Château de Neuchâtel.

En partenariat avec OndeVerte, les marcheurs qui s'inscrivent sur le site de la marche peuvent y télécharger gratuitement un billet journalier valable sur l'ensemble du réseau des transports publics neuchâtelois.

Le ravitaillement à Rochefort est offert par la commune de Val-de-Travers; nous tenons d'ores et déjà à remercier la Batterie 14 Môtiers-Neuchâtel ainsi que la FSG Môtiers pour leur soutien à l'organisation du départ de la marche depuis le Val-de-Travers.

Il est possible de participer à tout ou partie de la marche selon l'horaire que vous trouverez ici: www.marchedupremiermars.ch/wp-content/uploads/2024/02/gazette_2024.pdf

L'inscription est gratuite mais nécessaire sur le site www.marchedupremiermars.ch pour permettre la bonne organisation de la manifestation.

CAMPAGNE D'ENTRETIEN DES ARBRES D'AVENUES

Dans le cadre de la campagne annuelle d'entretien des arbres et du contrôle sanitaire de ceux-ci, il a été identifié que 21 arbres devront être abattus sur le territoire communal, notamment dans les villages de Noiraigue, de Couvet et de Fleurier.

Pour rappel, ces abattages sont nécessaires pour des questions sanitaires et sécuritaires.

Tout d'abord, afin d'assurer la sécurité des piétons et des autres usagers du domaine public, mais également pour permettre d'effectuer les différents travaux de taille dans des conditions de sécurité optimales. En effet, les arbres malades et affaiblis dans leur structure peuvent potentiellement être dangereux et également contaminer d'autres sujets sains.

L'ensemble de ces arbres seront remplacés par des essences diverses afin de rajeunir nos parcs et allées et favoriser également les îlots de fraîcheur de plus en plus recherchés.

En parallèle, un arbre fruitier sera planté dans le jardin public de l'ancienne piscine à Fleurier. Cette démarche permettra ainsi d'offrir une zone d'ombre aux utilisateurs des places de jeux. •

Sainte-Croix  *municipalité

OFFRE D'EMPLOI
Afin de compléter l'équipe des Services Industriels, la Municipalité de Sainte-Croix met au concours un poste de

Monteur / monteuse de réseaux eau et gaz (100%)

Votre défi

- Réaliser les travaux de montage et de dépannage sur les réseaux d'eau potable et de gaz
- Effectuer les travaux de révision et d'entretien des stations et des équipements liés aux réseaux de distribution
- Appliquer les règles, techniques et méthodes permettant d'assurer une distribution et une utilisation sûres et fiables des fluides
- Participer au tournus du service de permanence

Vos compétences

- Titulaire d'un CFC dans un métier de la technique du bâtiment (sanitaire, chauffage, etc.), du domaine mécanique ou formation jugée équivalente
- Faculté d'intégrer une équipe et de contribuer à un bon état d'esprit
- Autonomie, polyvalence et sens des responsabilités
- Permis de conduire (cat. B)
- Une incorporation au SDIS est souhaitée

Salaires, prestations et entrée en fonction

- Conformément aux statuts du personnel de la Commune de Sainte-Croix
- Entrée en fonction à convenir

Renseignements
Grégoire Wyss, Chef de service, gregoire.wyss@sainte-croix.ch, ☎ 024 455 41 41

Offre de services et documents usuels à adresser à :
Municipalité de Sainte-Croix, Ressources Humaines, rue Neuve 10, 1450 Sainte-Croix

Le délai de réception des offres est fixé au 8 mars 2024



Rue Neuve 10 • CH - 1450 Sainte-Croix • T. +41(0)24 455 41 41 • commune@sainte-croix.ch • www.sainte-croix.ch


BAR - RESTAURANT

Chers clients

C'est avec un mélange de tristesse et de résignation que nous vous annonçons la fermeture définitive de notre restaurant le 24 février 2024. Après avoir lutté vaillamment contre les défis imposés par la pandémie, l'augmentation des charges et la pénurie de personnel qualifié et malgré nos efforts pour maintenir le niveau de service et de qualité auquel vous êtes habitués, nous avons été confrontés à des difficultés insurmontables.

Nous tenons également à remercier notre fidèle clientèle pour son soutien indéfectible tout au long de cette période.

Nous informons notre aimable clientèle que votre restaurant Salt & Pepper se déplace à notre nouvelle adresse, Hôtel de ville - Salt & Pepper, La Croix-Blanche 48, 2126 Les Verrières, où vous pouvez trouver vos plats indiens préférés.

Nous continuons à proposer des livraisons gratuites, des soirées à thème et des services traiteurs.

En vous remerciant encore pour votre soutien et votre compréhension.

L'équipe du restaurant Salt & Pepper

 **Uberge des fées**

2115 Buttes - T 032 861 52 55

Le mois de mars aux Fées

→ du jeudi 29 février au soir jusqu'au dimanche 3 mars 2024 à midi

TRIPES À LA NEUCHÂTELOISE À DISCRÉTION*

→ fermeture du 11 au 20 mars inclus
café ouvert le matin de 9 h à 11 h du lundi au vendredi

→ vendredi 22 et samedi 23 mars au soir et dimanche 24 mars à midi

MOULES - FRITES*

→ PÂQUES dimanche 31 mars et lundi 1^{er} avril à midi

POULET FERMIER DU VAL-DE-TRAVERS À LA BROCHE*

Au plaisir de vous recevoir

* Réservation souhaitée

Emplois Emplois

Emplois

Emplois Emplois

Le Monopoly est un jeu, pas la fiscalité.

30 ans d'expérience

 **CHRISTIAN LEBET FIDUCIAIRE**

Grande-Rue 10
2112 Môtiers (NE) | T 032 866 15 14
info@fiduciairelebet.ch

- Comptabilité PME et gestion TVA
- Comptabilité agricole
- Déclarations d'impôts, fiscalité
- Gestion des salaires et administrative
- Réviseur agréé selon Autorité de Surveillance des Réviseurs
- Administration PPE

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

 **ONDE VERTE**
Le billet pour vos transports publics

Mes trajets ↓

LUNDI 1	MARDI 3	MERCREDI 3
JEUDI 4	VENDREDI 6	SAMEDI 6
DIMANCHE 8	LUNDI 8	MARDI 8
MERCREDI 10	JEUDI 11	VENDREDI 12

L'abo qui est aussi souple que vous !

Nouveau FlexiAbo

Un abonnement comprenant 100 jours de voyages à utiliser librement sur une année.



www.ondeverte.ch



Pour tous vos imprimés



IMPRIMERIE MONTANDON
FLEURIER • VAL-DE-TRAVERS

Nous vous renseignons volontiers.
Tél. 032 861 10 28 - info@courrierhebdo.ch

HOCKEY SUR GLACE 1^{RE} LIGUE



Fleurier trop faible mentalement !



Sandy Dubois et le CP Fleurier ont souvent tenté mais sans grande réussite offensive samedi soir contre Interlaken.

Fleurier - Interlaken 2-3. Les étoiles du Courrier : *Tissot **Fuchs ***Camarda

Après son précédent revers à Delémont, le CP Fleurier devait prendre des points samedi soir passé, lors de la réception d'Interlaken. Le tour de relégation est ainsi fait que deux des quatre équipes en lice seront reléguées dans quelques semaines. Hélas, les « jaune et noir » ont concédé la défaite bêtement face à Interlaken.

Interlaken n'était pas meilleur mais plus fort dans la tête

Qualitativement meilleur que son adversaire lorsqu'il a produit du jeu, Fleurier a péché pour différentes raisons : manque de percussion offensive, indiscipline et faiblesse mentale. « Nous aurions dû faire la différence durant le deuxième tiers-temps où nous avons eu un nombre incalculable d'occasions », relevait avec justesse Vivian Pelletier. Les Chats sont quand même parvenus à revenir de 0-2 à 2-2 durant ces minutes-là. Ce statu quo allait profiter à l'équipe la plus forte mentalement dans le dernier acte de la partie. Et cette équipe a été Interlaken. Non pas parce qu'elle était meilleure dans le jeu mais parce qu'elle a été plus solide dans la tête.

La peine tombe à 62 secondes de la fin du match

Le mental est toujours un précieux allié. Or, celui des Fleurisans a flanché après avoir encaissé le premier but avec un homme de plus sur la glace. Incapables de se ressaisir, ils ont lâché dans la tête et en ont concédé un deuxième dans l'enchaînement. C'est aussi une faiblesse mentale que de rendre stupidement un coup alors que l'adversaire avait été sanctionné pour son geste. Cela l'est également de provoquer une pénalité inutile à moins de trois minutes de la fin d'un match où le score est paritaire. Et tout ceci finit inéluctablement par se payer. Samedi, la peine est tombée à 62 secondes du terme du duel sous la forme du but décisif inscrit par les Alémaniques. Fleurier n'a plus que quatre rencontres pour se sauver. S'il entend assurer son avenir en 1^{re} ligue, il ferait bien de commencer à muscler son mental...

1^{RE} LIGUE/RELÉGATION

Fleurier - Interlaken 2-3 (0-2, 2-0, 0-1). Buts : Fleuty, Fuchs.

1. Argovia Stars	2	1	1	0	0	9	6	5
2. Interlaken	2	1	0	1	0	7	7	4
3. Delémont-Vallée	2	0	1	0	1	6	7	2
4. Fleurier	2	0	0	1	1	5	7	1

Kevin Vaucher



U9-2 : 3 matches gagnés au tournoi de La Chaux-de-Fonds. Contre La Chaux-de-Fonds bleu 12-2, contre La Chaux-de-Fonds blanc 6-3 et 9-1 contre Neuchâtel.



U11-1 : 1 match gagné et 2 matches perdus au tournoi de Fleurier. Contre SenSee 5-4, contre Griffon 1-4 et 2-8 contre Neuchâtel.

COURSE À PIED



Des stats réjouissantes

Les Mines d'asphalte ont pris une saveur particulière samedi passé. Celle de la sueur salée des coureuses et des coureurs des Mines réjouies. Une course de 50 et de 100 kilomètres réunissant cette année près de 40 participants. « Il y a eu 37 personnes au départ et seulement quatre abandons. Nous sommes contents de voir que la course gagne en popularité et en qualité de performances », se félicite Christian Fatton. La plus impressionnante est probablement celle du vainqueur de la distance reine Stéphane Pagani.

Cinquante ans fringants



Cette année, la course a notamment accueilli Mohammad Ahmed Esamaldin (à droite), coureur du Soudan.

Le coureur de Thônex a avalé les 100 bornes en 8 h 44, à quelques jours de ses 50 ans. Son second est arrivé plus d'une heure après lui (Stéphane Mathieu, 9 h 48). Christian Fatton a, quant à lui, franchi la ligne en troisième position chez les hommes avec un chrono de 10 h 16. La victoire est revenue à l'infatigable Claire Bannwarth chez les dames (9 h 06). À noter que six coureurs des 100 kilomètres ont finalement décidé d'arrêter à mi-parcours et ont été classés dans le tableau des 50 bornes. Florian Robin (3 h 20) et Weronika Troxler (4 h 45) ont été les plus rapides de cette catégorie. KVA

HOCKEY



AUTRES RÉSULTATS

- U20-A : Université NE - Fleurier 4-3.
- U17-A : Tramelan - Fleurier 2-3.
- U15-TOP : SenSee - Fleurier 8-3.
- U13-TOP : Tramelan - Fleurier 0-6.

ÉQUIPE FÉMININE

Fleurier - Meyrin 5-1 (1-0, 1-1, 3-0). Buts : Aeby (2x), Goncalves (2x), Joseph.

1. Lausanne	15	13	0	1	1	163	13	40
2. Fleurier	15	12	1	0	2	136	28	38
3. Meyrin	15	7	0	1	7	53	66	22
4. Monthey-Chablais	16	3	1	0	12	40	122	11
5. Prilly-Lausanne	15	1	0	0	14	19	182	3



PATINAGE ARTISTIQUE



Nayssia Schmidt championne cantonale

Le troisième championnat cantonal neuchâtelois de patinage artistique a eu lieu lors du week-end écoulé au Locle. Plusieurs Vallonnières avaient fait le déplacement et c'est Nayssia Schmidt qui s'en est le mieux sorti en devenant championne cantonale dans la catégorie chrome. Roxane Otz (4^e) et Alyssa Vantaggiato (7^e) complètent le classement dans cette catégorie. Dans la catégorie fer, Emmi Otz est également repartie avec les honneurs, nouvellement couronnée d'une belle deuxième place. Même résultat pour Celya

Burch (bronze B) qui effectuait son retour de blessure. Du côté des patineuses nickel, Atinea Villiger (4^e) et Tatiana Gerster (11^e) ont défendu les chances du club de patinage du Val-de-Travers tout comme Sara Roulin en cuivre B. N'oublions pas non plus la deuxième place de Clara Bozzato dans cette même catégorie. Après six années passées au sein du CPA Val-de-Travers, elle patine désormais pour les couleurs de Neuchâtel. La jeune fille désireait pouvoir davantage s'entraîner pour poursuivre son développement.



Tout en haut du podium. C'est la place que s'est offerte la Vallonnière Nayssia Schmidt au championnat cantonal neuchâtelois.

BADMINTON



3^e place pour Valentine Genet

Le circuit juniors de badminton faisait escale à La Chaux-de-Fonds le 17 février. 78 jeunes, de 8 à 18 ans, s'y sont regroupés pour s'y défier. Parmi eux, il y avait douze représentants du club du Val-de-Travers. « Ils ont fait de l'excellent travail » en affichant de beaux progrès et un très bon état d'esprit », décoche leur coach

Angie Rey. Valentine Genet est repartie de la Métropole horlogère avec un podium (3^e) alors que Emma Guillaume et Ethan Perardot ont atteint le stade des quarts de finale. La prochaine étape se disputera sur le sol de Neuchâtel et une belle brigade vallonnaise fera le déplacement pour défendre les chances de notre région.



De gauche à droite et de bas en haut : Ethan Perardot, Alessio Cirillo, Olivia Rey (coach), Léonie Genet, Robin Schlichtig, Valentine Genet, Sofia Samouco, Alyah Nunes Marques, Angie Rey (coach), Victor Gidel, Alexis Kohler, Emma Guillaume, Théo Rutz et Karyl Bellenot.

UNI HOCKEY 3^E LIGUE



Les « fuckers » matent la concurrence

Le week-end qui s'est achevé a été parfait pour les deux équipes du Fleurier Unihockey Club klub (FUCK). La première équipe a profité de son déplacement à Payerne pour cueillir un double succès, 8 à 5, contre Kappelen (3^e) et Köniz (10^e). Ces résultats permettent à Mathieu Bigler et ses coéquipiers de pointer au huitième rang d'un classement très serré où la troisième place ne se trouve que deux unités plus haut.

La prochaine journée sera importante puisque le FUCK I défilera deux adversaires directs, le 3 mars prochain. De son côté, la seconde garniture du club a organisé sa journée de championnat à domicile ce 18 février. Les Vallonnières ont assuré dans la salle d'espaceVal en battant Poliez 14-4 (8^e) et Lausanne 5-4 (4^e). Ce qui les place à la cinquième position de la hiérarchie, qui compte huit formations.



À VENDRE À VENDRE À VENDRE À VENDRE À VENDRE



NOUVEAU | RÉSIDENCE « LE PONTET » 2108 COUVET

dans une nouvelle promotion, livraison 2024-2025

Vente d'appartements neufs en PPE
2½ pièces | 3½ pièces | 4½ pièces
de Fr. 270'000.- à Fr. 450'000.-

LOYER PROJETÉ **DÈS FR. 650.-** PAR MOIS

Dossier sur demande, sur rendez-vous ou par téléphone

INFORMATIONS:

+41 79 690 02 02
 info@valimmob.ch
 www.valimmob.ch

+41 78 904 54 45
 bernardfischer@me.com
 www.bfree-sa.ch

- Balcon-terrasse | place de parc intérieur en sus
- Surface habitable de 53 à 94 m²
- Surface balcon-terrasse de 14 à 69 m²
- Finitions et choix au gré du preneur
- À 100 m de la gare et proche des commodités
- Ascenseur

À LOUER
 à MÔTIERS
 rue des Petits-Prés 4
Appartement de 2½ pièces
 Plain-pied, ensoleillé, avec place de parc, cuisine habitable semi-agencée avec cuisinière vitrocéramique, hotte d'aspiration, frigo, salle de bains, douche, WC, lavabo. Utilisation du lave-linge et sèche-linge avec réduit. Cave et jardin. À 5 minutes des transports publics. Libre de suite
 Loyer **Fr. 670.-** charges comprises.
Tél. 032 861 32 22

Thiébaud Frères
 Buttes
À VENDRE
Bois de feu scié à 25 cm.
Sac de 15 kilos à Fr. 10.-
 Livraison possible sur demande.
Tél. 079 449 43 44

Service Technique
 réparation toutes Marques
 lave-linge, Lave-vaisselle,
 Sèche-linge, Cuisinière,
 Réfrigérateur, Congélateur ...
Tél. 032 861 21 03

CODONISA
 Entreprise de maçonnerie
MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ | CARRELAGE
RÉNOVATION DE CRÉPIS À L'ANCIENNE
2108 COUVET
+41 32 863 12 16
 info@codonisa.ch

TransCréa Sàrl
 Immobilier
 Conseils - Location - Vente
À VENDRE - PROJETS NEUFS
 «La Mercière» à Noiraigue
 6 villas jumelées par le garage
 5.5 pces de 140 m² hab. CHF 795'000.-
 • À 20 minutes de Neuchâtel
 • Pompe à chaleur et faibles charges
 «La Campagne Pernod» à Couvet
 10 appartements PPE et 6 villas dans un magnifique parc arborisé
 10 appartements PPE De 2.5 à 5.5 pces Dès CHF 339'000.-
 • Finitions à choix
 • Faibles charges
 6 villas mitoyennes 6.5 pièces - CHF 849'000.-
 Grand-Rue 19 2114 Fleurier +41 32 861 13 13 www.transcrea.ch

Entreprise en bâtiment
YVAN BORDIGNON
 ● Maçonnerie
 ● Béton armé
 ● Plâtrerie
 ● Carrelage
 ● Divers
CLOS-DONZEL • 2114 FLEURIER • Tél. 032 861 41 31

ALAIN REY
 2114 FLEURIER • FERBLANTERIE
 +41 79 818 99 39 • SANITAIRE
 alainrey@bluewin.ch • PARATONNERRE

SEVT
 ■ ÉLECTRICITÉ
 ■ DÉPANNAGES
 ■ TÉLÉMATIQUE
 ■ PARATONNERRE
 ■ ÉLECTROMÉNAGER
 ■ PHOTOVOLTAÏQUE
 ■ BORNES DE RECHARGE
Société Electrique du Val-de-Travers SA
 Votre spécialiste dans votre région, pour toutes vos installations électriques !
 www.sevt.ch / Rue du Preyel 9 – 2108 Couvet / 032 863 12 24

IMMOBILIER

KF ENERGIES
CHAUFFAGE • SANITAIRE
 SERVICE APRÈS-VENTE
 pompes à chaleur et énergie renouvelable
 Service 079 179 04 20
 Chauffage-sanitaire 079 179 04 21
 032 860 12 91 - 2114 Fleurier - kfenergies@bluewin.ch